



APPEL À PROJET



ECONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE
SUR LE TERRITOIRE DU SICOVAL

PRÉVENIR ET AMÉLIORER
LA SANTÉ MENTALE
DES JEUNES



OUVERT JUSQU'AU
21 AVRIL 2024



CAHIER DES CHARGES

Table des matières

QUI SOMMES-NOUS ?	2
Présentation du Sicoval.....	2
POURQUOI SOUTENIR L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ?	3
L'ESS sur le territoire du Sicoval	3
POURQUOI CET APPEL A PROJET ?	3
Un outil de promotion de l'ESS.....	3
Un outil au service d'une priorité du territoire	4
LA THEMATIQUE RETENUE : LA SANTE MENTALE DES JEUNES	4
Contexte.....	4
Problématiques identifiées et pistes d'action.....	5
Des exemples de projets inspirants.....	6
A QUI S'ADRESSE CET APPEL A PROJETS ?	7
Nature du porteur et liens avec le territoire	7
Critères de sélection.....	7
PRIX ET PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT	8
COMMENT REpondre A CET APPEL A PROJET ?	8
Pour candidater	8
Processus de sélection.....	8
Calendrier.....	9
INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS	9
ANNEXE 1 : ELEMENTS DE DIAGNOSTIC SUR LA SANTE MENTALE DES JEUNES SUR LE TERRITOIRE DU SICOVAL	10
Principaux éléments relatifs à la santé mentale des jeunes tirés de la concertation citoyenne de 2023	10
Panorama de l'offre locale en santé mentale	11

QUI SOMMES-NOUS ?

Présentation du Sicoval

Territoire de contrastes mêlant espace urbain et environnement rural, la communauté d'agglomération du Sicoval rassemble 36 communes du sud-est toulousain et 82 500 habitants.

Depuis 1975, année de sa création, le Sicoval œuvre pour l'amélioration du cadre de vie des habitants du territoire. Pour fédérer les communes autour de projets structurants et organiser une distribution équilibrée des services utiles au quotidien des habitants, l'Agglomération s'appuie sur un socle de valeurs historiques : **la solidarité, l'innovation et le respect de l'environnement.**

Traversé par les autoroutes A61 et A66 ainsi que par la route départementale 813, le territoire du Sicoval s'étire le long du Canal du Midi. Sa **situation géographique privilégiée** en fait la porte d'entrée sud dans l'agglomération toulousaine et l'ouvre sur les terres du Lauragais et le Languedoc-Roussillon. L'Agglo est constituée de **deux communes de plus de 10 000 habitants** (Ramonville-Saint-Agne et Castanet-Tolosan) mais aussi de villages comptant à peine une centaine d'habitants.

L'identité du Sicoval est fondée sur la solidarité. Par la prise en charge, depuis 2012, des services à la personne jusque-là gérés par les communes et Syndicats, l'Agglo a conforté cet engagement pour être encore plus à l'écoute et accompagner toutes les populations, à chaque étape de leur existence.

L'innovation économique et technologique constitue un autre axe majeur du développement du sud-est toulousain. Depuis le début des années 1990, le Sicoval a orienté sa stratégie autour d'une économie à haute valeur ajoutée portée par des filières de haute technologie.

L'Economie Sociale et solidaire, à la croisée de ces deux valeurs, représente un modèle de développement que le Sicoval souhaite porter et favoriser.

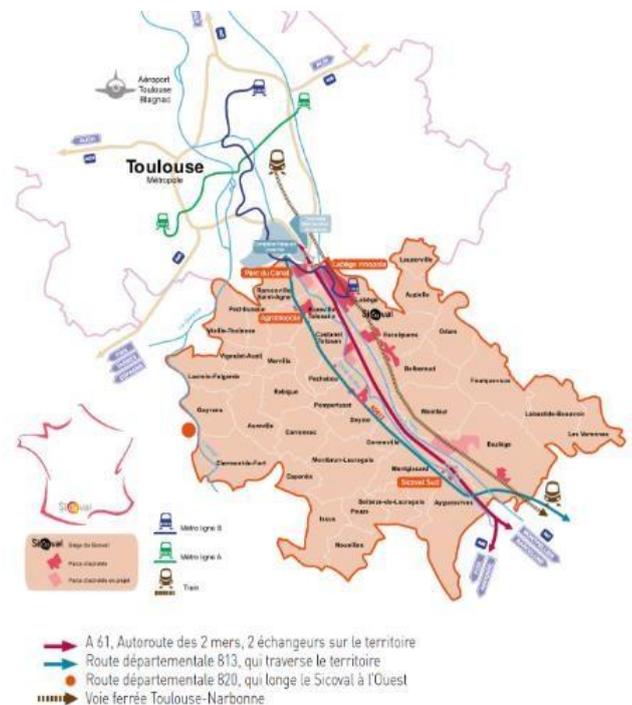


Figure 1 : Carte de situation du Sicoval
Source : Sicoval, Portrait de territoire 2018

POURQUOI SOUTENIR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ?

L'ESS sur le territoire du Sicoval

L'économie sociale et solidaire représente aujourd'hui plus de 300 structures employeuses sur le territoire, soit **11 % de l'emploi privé**. Son inscription depuis plusieurs mandatures dans la politique de développement économique du Sicoval a permis le soutien de différents projets structurants, passés (construction du Pôle Territorial de Coopération Economique « Le Périscope », appui à la création d'activités) ou à venir (réservation de 25% du foncier dédié à l'ESS dans la future extension du Parc du Canal de Ramonville Saint-Agne).

A partir de 2021, en intégrant le pilotage de la politique ESS dans la feuille de route de la vice-présidence en charge de la cohésion et de l'innovation sociale, le Sicoval a souhaité donner un nouvel élan au développement de ce modèle dont l'ancrage territorial en fait un levier essentiel de développement local, d'emploi non-délocalisable et de lien social.

Ainsi l'Économie Sociale et Solidaire a été reconnue comme un outil transversal et innovant au service de l'ensemble des politiques publiques du Sicoval, permettant de faciliter les cinq transitions priorisées par le projet politique : démographique, sociétale, économique, écologique et numérique.

En juillet 2023 le Conseil de communauté du Sicoval a validé une stratégie de promotion et de développement de l'Économie Sociale et Solidaire comprenant 3 axes :

- Piloter, animer ce projet de façon partenariale en associant les 36 communes, les citoyens, les acteurs de l'ESS, et les partenaires opérationnels et institutionnels du secteur
- Connaitre et faire connaitre ce qu'est l'ESS et ce que cela peut apporter aux habitants
- Accompagner et soutenir les acteurs de l'ESS pour faciliter leur implantation et leur développement.

POURQUOI CET APPEL A PROJET ?

Un outil de promotion de l'ESS

Dans le cadre de la stratégie de promotion et de développement de l'ESS, le SICOVAL vise à consolider un écosystème propice à l'essor des structures de l'ESS, notamment par l'appui à la structuration de projets. Pour répondre à cet objectif, le Sicoval souhaite lancer un appel à projet à destination des structures de l'ESS, visant à :

- Apporter une réponse adaptée à des besoins non satisfaits sur le territoire.
- Expérimenter des méthodes innovantes de co-construction de réponses à des enjeux du territoire associant l'intercommunalité, les communes et les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire.
- Soutenir la structuration de l'écosystème ESS dans le cadre de la stratégie de promotion et développement de l'ESS.

Un outil au service d'une priorité du territoire

La stratégie ESS du Sicoval vise à élargir et approfondir les possibilités de s'appuyer sur les structures de l'ESS comme partenaires de l'action publique. Cet objectif est également inscrit dans le **Projet Social de Territoire** du Sicoval qui vise à répondre aux besoins émergents des habitants de façon innovante et à la nécessité de mettre en réseaux les acteurs.

Par les services qu'il est capable d'apporter au plus près des besoins et des territoires, en s'adaptant aux spécificités locales, en privilégiant le bien commun, ce mode d'entreprendre a la capacité d'apporter des réponses sur mesure à des problématiques essentielles pour le « bien-vivre ensemble ».

C'est avec cette conviction que le Sicoval a décidé d'identifier une thématique prioritaire pour le territoire, présentant des besoins non pourvus, et de solliciter les acteurs ESS pour y apporter des réponses.

Par un accompagnement sur mesure et un prix financier, le Sicoval propose de soutenir un projet apportant une réponse innovante et sur mesure à la problématique identifiée. Plus qu'un soutien ponctuel, il s'agit d'expérimenter **une véritable coopération entre la collectivité et l'acteur retenu** pour construire une réponse pertinente et pérenne à un enjeu local prioritaire.

Pour cet appel à projet, le choix a été fait de retenir une thématique transversale et prioritaire pour l'agglo, en s'appuyant sur la démarche du Contrat Local de Santé lancée par le Sicoval.

LA THEMATIQUE RETENUE : LA SANTE MENTALE DES JEUNES

Contexte

Le Sicoval est engagé depuis 2022 dans la construction d'un Contrat Local de Santé (CLS), démarche concertée en faveur de la santé des populations portée par les collectivités territoriales et l'Agence Régionale de Santé.

La collectivité a consacré l'année 2023 à la réalisation d'un diagnostic territorial permettant de mettre en exergue les **besoins du territoire en matière de santé** :

- Axe 1 : Renforcer l'Accès aux droits et aux soins pour toutes et tous
- Axe 2 : Prévenir et promouvoir la santé à tous les âges de la vie
- Axe 3 : Promouvoir la santé mentale et améliorer le bien-être dans une vision globale de la santé
- Axe 4 : Encourager les environnements favorables à la santé
- Axe 5 : Accompagner les parcours des personnes vulnérables et leurs aidants
- Axe 6 : Soutenir le développement du numérique en santé

Au sein de l'axe 3, **la santé mentale des jeunes** est apparue comme un véritable enjeu, déjà identifié par le Sicoval comme prioritaire suite à l'interpellation des services jeunesse, cohésion sociale, prévention et santé, par plusieurs partenaires, au sortir de la crise sanitaire.

On entend ici par « jeunes » la tranche d'âge située entre 11 et 29 ans.

La signature du CLS début 2024 permet d'envisager la mise en œuvre et la valorisation d'actions répondant à ces besoins.

Problématiques identifiées et pistes d'action

Dans le cadre du diagnostic territorial de santé 2023, une concertation citoyenne a été menée sur le territoire du Sicoval. 27 témoignages sur 91 abordent la santé mentale sous le prisme de la jeunesse. Les principaux éléments de cette consultation sont **disponibles en annexe de ce cahier des charges**, ainsi que le recensement de l'offre locale en santé mentale.

Les problématiques majeures identifiées sont :

- un manque d'information et de prévention en santé mentale,
- des situations d'isolement social notamment chez les personnes vulnérables (jeunes, personnes âgées et aidants, ...),
- une stigmatisation en santé mentale encore très présente,
- des difficultés à trouver des solutions face à des publics complexes,
- une augmentation du mal-être/souffrance psychosociale des jeunes,
- des difficultés à faire face à la montée de la violence (verbale, physique, incivilités, ...),
- des délais d'attente trop long en centres médico-psychologique (CMP) et un manque de places,
- un manque de lieux d'écoute, d'accueil pour les personnes porteuses de troubles psychiques,
- un manque de visibilité sur les offres existantes.

Pour tenter de répondre à ces différents enjeux, le Contrat Local de Santé du Sicoval a retenu **les enjeux suivants** :

- **Développer des actions de prévention et de lutte contre la stigmatisation en santé mentale :**
 - o Informer et faire évoluer les représentations
 - o Poursuivre les actions pour lutter contre les discriminations et toute forme de violence
- **Faire monter en compétence la population et les professionnels sur les troubles psychiques**
 - o Mettre en place des formations de sensibilisation à la santé mentale et aux troubles psychiques
 - o Favoriser le déploiement de la formation Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) et le dispositif Prévention du suicide
- **Favoriser l'installation de structures et des professionnels en santé mentale en développant un réseau dédié**
 - o Faire connaître les ressources et améliorer l'articulation entre sanitaire, médico-social et social
 - o Développer un réseau en santé mentale (Conseil Local en santé Mentale)
 - o Favoriser la création d'un Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM)
- **Améliorer les parcours en santé mentale en particulier des jeunes et leur famille**
 - o Lutter contre l'isolement des personnes vulnérables (jeunes)
 - o Promouvoir les interventions précoces pour les enfants, les jeunes et leur famille
 - o Repérer les points de rupture dans les parcours Santé Mentale et identifier les solutions avec les acteurs

La réponse au présent appel à projet devra s'inscrire dans la **poursuite des objectifs fixés par le CLS**. Elle viendra **en complémentarité** des actions déjà portées par les structures présentes sur le territoire et identifiées en annexe.

Elle pourra développer des moyens d'action variés, tels que : la formation, la prévention, l'animation, le pouvoir d'agir, l'éducation populaire, l'accompagnement à la coopération, l'accompagnement médico-social, la lutte contre les violences, etc.

Le projet devra avoir pour but la prévention et l'amélioration de la santé mentale des jeunes, compris entre **11 et 29 ans**, mais il pourra cibler particulièrement une tranche d'âge plus réduite. Il pourra s'adresser également aux familles et aux professionnels œuvrant auprès des jeunes.

Des exemples de projets inspirants

- [Action Suricate](#)
Action Suricate est un dispositif toulousain qui mobilise des jeunes volontaires qui s'engagent auprès d'autres jeunes pour parler de santé mentale.
Leur objectif est de donner la parole à d'autres jeunes sur la façon dont ils se sentent et se portent dans leur vie et au quotidien. Ces jeunes volontaires sont formés et s'engagent à être présents, écouter, discuter, partager, aider et orienter d'autres jeunes à Toulouse (étudiants ou non).
- [Ecole Etre](#)
En Haute-Garonne, l'école ETRE remobilise, forme et accompagne sur la voie de la transition écologique des jeunes en décrochage scolaire ou en questionnement. Elle s'appuie notamment sur le faire-ensemble, la réflexion collective et l'expérimentation.
- [Le Pass'Mirail](#)
Dans le centre-ville de Bordeaux, le Pass'Mirail accueille depuis 2016 des personnes de 18 à 25 ans ayant ou ayant eu des troubles de santé mentale. En connexion directe avec des établissements de soin de la ville, il y a toujours dans le lieu un éducateur ou un professionnel de santé à même de conseiller ou d'aider ces jeunes adultes. Ils y viennent et en repartent librement, pour discuter, se reposer, profiter de ses repas et de ses animations dans le salon, la cuisine ou même une salle de répétition de musique.
- [La boutique solidaire](#)
Au collège Beaumanoir de Ploërmel, les élèves de Segpa (Section d'enseignement général et professionnel adapté) en troisième s'occupent depuis 2019 d'une boutique solidaire, New Love, ouverte le vendredi après-midi. À l'instigation de Cécile Roy, professeure d'atelier HAS (hygiène, alimentation, service), cette initiative permet à des jeunes adolescents, en échec scolaire, de reprendre confiance, de se familiariser avec l'économie sociale et solidaire, et de tisser de nouveaux liens avec les enseignants.
- [Les Ecoles buissonnières des Cités d'Or](#)
L'Ecole Buissonnière, c'est une aventure unique de 6 mois, ouverte à des jeunes de 16 à 25 ans, sous statut de service civique, pour booster sa confiance en soi, se créer un réseau et révéler la meilleure version de soi-même.

- [L'enfant bleu](#)

L'association basée à Toulouse lutte contre toutes les formes de maltraitance des enfants, en formant et accompagnant des bénévoles écoutants pour aider les victimes, et en soutenant dans la durée les victimes de maltraitements dans l'enfance.

A QUI S'ADRESSE CET APPEL A PROJETS ?

Nature du porteur et liens avec le territoire

Le projet devra être porté par une entité juridique déjà constituée, appartenant à l'Economie sociale et solidaire par **son statut juridique** (association, mutuelle, fondation, société coopérative, entreprise agréée ESUS) mais également par **ses valeurs et sa raison d'être**.

Le porteur de projet peut être domicilié en dehors du Sicoval mais il devra **impérativement proposer une activité qui s'implante sur le territoire**, et qui puisse se déployer sur l'ensemble de l'intercommunalité, notamment sur les communes où des solutions n'existent pas encore.

Le projet doit permettre d'améliorer les conditions de la santé mentale des habitants sur le Sicoval, et notamment des jeunes et des familles. Il doit prévoir une implantation sur le Sicoval **en tenant compte de l'existant** et en ayant une démarche de **coopération et de partenariat** avec les acteurs existants.

Critères de sélection

- Appartenance à l'ESS
- Ambition de créer de l'emploi sur le territoire ;
- Inscription dans les objectifs et la démarche du Contrat Local de Santé du Sicoval ;
- Volonté de démarche coopérative avec l'ensemble des parties prenantes du territoire ;
- Disponibilité pour développer ce projet sur le Sicoval et être accompagné ;
- Aspect innovant du projet : qui n'existe pas en tant que tel sur le territoire, qui propose une nouvelle approche/méthode par rapport aux réponses existantes ;
- Démarche non-discriminante au regard du public accueilli
- Dimension collective du projet : au-delà de la dimension collective recouverte par le statut juridique, le projet devra prévoir la participation réelle et régulière des parties prenantes.

PRIX ET PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT

Le lauréat de l'appel à projet bénéficiera d'un ensemble d'avantages visant à faciliter la structuration et le déploiement de sa réponse au besoin identifié.

Cet accompagnement s'appuiera au besoin sur des ressources extérieures (structures spécialisées dans l'accompagnement de projets ESS) mais également sur le soutien technique de la Communauté d'agglomération (conseil, mise en relation, communication, logistique).

Il sera programmé pour une première phase de 6 mois, renouvelable deux fois et réajustable en fonction des bilans intermédiaires, sur une durée maximale de 18 mois, soit jusqu'à fin 2025. A l'issue de la phase d'accompagnement, un bilan global sera effectué pour décider collectivement des suites à donner au partenariat.

L'accompagnement par le biais de partenaires ou dispositifs existants sera calibré en fonction des besoins prioritaires du projet et de la structure lauréate, qui s'engagera à le suivre.

Le suivi partenarial du projet s'effectuera sur la base d'un rendez-vous mensuel entre le lauréat et le Sicoval sur la première phase d'accompagnement de 6 mois. Il pourra être ajusté au besoin.

Le prix financier de 5000 euros accordé au lauréat devra être consacrée à des dépenses concernant le développement du projet sur le territoire du Sicoval.

La structure lauréate pourra également bénéficier au besoin d'un accès facilité à un bureau au sein du Périscope (bâtiment regroupant une quinzaine d'acteurs de l'ESS sur la zone d'activité du Canal à Ramonville Saint-Agne) à un tarif préférentiel pour la période de construction du projet.

COMMENT REpondre A CET APPEL A PROJET ?

Pour candidater

Le formulaire de candidature est disponible sur le site internet du Sicoval à la page :

<https://www.sicoval.fr/mon-agglo/laction/nos-grands-projets/economie-sociale-et-solidaire/>

Le dossier de candidature est à envoyer complet avec les pièces jointes demandées et les justificatifs cités dans le formulaire avant **le 21 avril 2024 à minuit, uniquement** par mail à ess@sicoval.fr.

Processus de sélection

- Tous les dossiers reçus complets seront étudiés selon une grille de notation correspondant aux critères formulés dans le cahier des charges, par un comité technique interne au Sicoval.
- Les candidatures ayant obtenu les plus hautes notes, au nombre de cinq maximum, feront l'objet d'un entretien de 45 mn devant ledit comité et les élus en charge du sujet, visant à mesurer l'adéquation des réponses proposées aux besoins du territoire, de la volonté d'ancrage local et de la faisabilité des projets.
- Une candidature sera retenue à l'issue de ces entretiens. Les autres pourront faire l'objet de mise en lien ou d'orientation vers des interlocuteurs pertinents.
- L'annonce du lauréat de l'appel à projet sera faite **le 21 mai 2024**.
- Une première réunion entre le Sicoval et le lauréat est à prévoir fin mai 2024 afin de définir les modalités de l'accompagnement qui lui sera proposé.

- Une convention entre le Sicoval et le lauréat, fixant notamment les modalités de l'accompagnement et de versement du prix sera signée courant juin 2024.

Calendrier

Lancement de l'appel à projet	11 mars 2024
Date de fin de réception des réponses	21 avril 2024
Appel des candidats retenus pour un entretien	7 mai 2024
Entretiens avec les candidats retenus	16 mai 2024
Annonce du lauréat	21 mai 2024
Signature de la convention de partenariat et démarrage de l'accompagnement	Juin 2024

INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS



Eléonor SIRE

Chargée de mission Cohésion Sociale

Service Solidarités et Logement

Direction de la Cohésion Sociale

eleonor.sire@sicoval.fr

Tél. : 05 62 24 28 42 / Mobile : 06 30 52 68 26

Communauté d'Agglomération du Sicoval,

110 rue Marco Polo 31670 Labège

www.sicoval.fr

ANNEXE 1 : ELEMENTS DE DIAGNOSTIC SUR LA SANTE MENTALE DES JEUNES SUR LE TERRITOIRE DU SICOVAL

Principaux éléments relatifs à la santé mentale des jeunes tirés de la concertation citoyenne de 2023

Une majorité d'interrogé ont associé cette thématique à travers leur expérience et leurs proches en soulignant une attention particulière pour les jeunes. Un participant emploie le terme de « génération cassée » tandis que d'autres participants précisent : « [...] *il y a de la maltraitance psychologique dans les études supérieures...elle est en surmenage et en dépression ...elle voit la psychologue de la fac... (sa fille)* » ; « *Il n'y a pas de sensibilisation sur le sujet à l'école...* ». Cette enquête de terrain a permis de récolter les témoignages de plusieurs professeurs qui ajoutent : « *Le réchauffement climatique à un impact sur la santé mentale des jeunes...c'est comme s'ils avaient un sentiment d'abandon...ils manquent de modèles... (université)* » ; « *Je m'interroge sur l'avenir des jeunes...j'ai observé que la santé mentale des parents se reporte sur celle des enfants...on n'est pas outillé en santé mentale...(école)* ». Les quelques jeunes interrogés viennent compléter ce constat : « *[...] avec les études ont est sous pression...on a le sentiment d'abrutissements et de tourner en rond... (école supérieure)* ».

Ces facteurs de risques en santé mentale posent la question d'une offre adaptée pour les jeunes. Certains participants interrogés précisent qu'il y aurait de fortes difficultés pour accéder à un accompagnement en santé mentale pour l'ensemble des périodes de la jeunesse : « *On manque d'un service pour les ados...* ». Néanmoins, il existerait des services dédiés aux jeunes, mais en situation de vulnérabilité : « *Un ami cherche un psy, mais il n'est pas prioritaire car n'est pas dans l'aide à l'enfance...ça manque d'une maison des ados comme à Toulouse...* ». À ces difficultés s'ajoutent un manque d'information auprès des jeunes et des familles : « *On est démunis par le manque d'information...il n'y a pas de guide de parcours pour les parents...* » ; « *C'est difficile de choisir un psychologue...on manque de référence de parcours...* » ; « *Vers qui les jeunes peuvent se tourner ?* »

On constate que les participants évoquent essentiellement un besoin de sensibilisation et de formation des acteurs locaux (hors spécialistes) pour répondre à ces enjeux : « *Il faut développer la prévention auprès des jeunes...* » ; « *On devrait créer des liens avec des animateurs...* » ; « *[...] sensibiliser dans les écoles dès le plus jeune âge à ces risques...* » ; « *J'ai beaucoup travaillé avec les jeunes...je pourrais m'investir bénévolement pour les aider...* ».

Professionnels et élus interrogés dans le cadre du diagnostic font très largement état d'un mal-être chez les jeunes, une situation post-covid compliquée avec de l'isolement social, de la souffrance psychosociale, de l'anxiété sociale, des freins à l'emploi, des problèmes d'identité, conflits familiaux, et un sentiment pour les acteurs d'être démunis face à ces situations.

Les professionnels proposent aussi le développement de médiateurs en santé, éducateurs de rue, qui dans une logique « d'aller vers », permettraient de mieux identifier les jeunes « hors radar ».

Panorama de l'offre locale en santé mentale

Le Sicoval est sur le secteur 4 de psychiatrie adulte (CH Marchant) et secteur 3 pédo psychiatrie (Pôle Guidance Infantile ARSEEA).

Le Pôle Guidance infantile de l'ARSEEA dont le siège est situé à Labège propose les services suivants :

- Centres Médico-Psychologiques (CMP polyvalents avec dispositif d'Action Educative à Domicile (AED) intégré et CMP petite enfance), un CMP est situé à Castanet mais d'autres CMP peuvent couvrir la population du Sicoval : Balma, Saint Léon, Saint Orens, Villefranche, ainsi que CMP Petite enfance Lou Caminel (Toulouse), Balma Petits, Unité de soins précoces.
- Centres d'Accueil thérapeutiques à Temps Partiel (CATTP) qui sont des unités de soins ambulatoires, sont pour la population du Sicoval : CATTP Lou Caminel, CATTP Balma Petits, CATTP Balma, CATTP A.Rimbaud.
- Hôpitaux de jour : Les Bourdettes à Toulouse (2-7 ans), Les Autans à Labège (6-12 ans), Magellan à Balma (10-14 ans), Saint Léon à Toulouse (12-17 ans)
- Dispositifs réactifs pour adolescents : Hôpital de jour Réactif à Toulouse, Consult'Ado et Unité Mobile d'Evaluation et de Soutien (UMES),
- Unité médico-psychologique de liaison en périnatalité,
- Unité d'évaluation Diagnostic Autisme Evalted : Unité d'évaluation des Troubles du Spectre Autistique (TSA),
- Unité de Coordination et d'Appui des Parcours Précoces en Autisme (CAPP) sous convention avec le Centre de Ressources Autisme (CRA),
- le Centre d'Appui départemental aux familles pour les Parcours Précoces dans les troubles du spectre Schizophrénique chez l'enfant et l'adolescent : le CAPPS31.

Le Pôle Rives Garonne de l'ARSEEA dispose également d'établissements sur le territoire du Sicoval :

- DITEP (**Dispositif Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique**) « Aux 4 vents » à Auzeville-Tolosane
- SESSAD (**Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile**) ITEP Pôles Rives Garonne à Ramonville et couvre le bassin de santé de Villefranche de Lauragais

La **Clinique Psychiatrique Maison de Santé Mailhol** située à Labastide-Beauvoir a un agrément de 100 lits d'hospitalisation complète et 6 places d'hôpital de jour (offre de soin globale en santé mentale)

L'association pour la psychanalyse et le lien social (APLS) située à Ramonville assure une permanence d'écoute gratuite par un psychologue clinicien.

Le **Point Accueil Ecoute jeunes (PAEJ)** pour des situations difficiles est également présent sur le territoire (Mission Locale de Haute-Garonne).

Un groupe de paroles de l'UNAFAM est également ouvert aux familles dont un proche est atteint de troubles psychiques, à Castanet.

La **Maison d'Enfance à Caractère Social (MECS)** Francis Barrau de Revel, Association d'Education Populaire (AEP) La Landelle est une plateforme de services de Protection de l'Enfance opérant sur le territoire du Lauragais. Elle dispose d'un **dispositif d'Accompagnement à Domicile (DAD)** situé sur Castanet (capacité d'accueil : exercice de 35 mesures de Placement à Domicile pour des jeunes âgés de 4 à 18 ans)